GENERALITES

1. ORGANISATEUR / TARIF

- TECHNI CARPE V2. Prix de l'inscription : 120 € par équipe (2 pêcheurs)

- Interlocuteurs principaux :

CADIEU ANTHONY: 07 85 54 31 48 / MARGERIE OLIVIER: 06 37 16 46 14

VINCELOT YANNICK: 07 89 03 47 92

2. SECTEURS CHOISIS:

Ecluse de Saint Baudelle à Ecluse du Port selon règlementation pêche de nuit



3. DATES ET DUREE DE LA RENCONTRE CARPE:

- 43 Heures : du 18 au 20 Juin 2021

4. ORGANISATION:

* VENDREDI 18 Juin:

10H00: Accueil des équipes

11H00: Tirage au sort des postes / secteurs.

11H45: Apéritif offert par TC V2 (si autorisé selon mesures sanitaires covid)

12H30 : Départ et installation des équipes sur leurs postes.

Les véhicules devront êtres ramenés sur les endroits désignés par l'organisation avant

15h00.

13H00 : Possibilité de sonder et amorcer

15H00: Début de la pêche. (Mise à l'eau des montages)

* SAMEDI 19 Juin

Pêche en continu

* DIMANCHE 20 Juin

10H00: Fin de la pêche.

10H45: Retour des équipes au PC central. (Lieu précisé pendant l'enduro)

11H00: Remise des lots

12H00: Pot de clôture (si autorisé selon mesures sanitaires covid)

5. TECHNIQUES DE PECHE:

- 30 SECTEURS maxi répartis sur 6 champagnes.
- 3 cannes par pêcheurs. (6 cannes par équipe dans le ring avec respect des angles définis)
- Pèche du bord (de la rive)
- Bateau + moteur électrique autorisés de jour et de nuit (voir point particulier)
- Bateau radiocommandé, autorisé.
- Echo sondeur et GPS autorisés.
- No Kill obligatoire et quelque soit le poisson
- Respect du poisson et de l'environnement

6. ECHES ET AMORCAGES AUTORISEES:

- Graines cuites
- Farines
- Bouillettes
- Asticots

7. POINT PARTICULIERS:

- Si utilisation du bateau : Impératif de suivre les conditions suivantes :

- Formulaire signé par les 2 pêcheurs, (formulaire joint au dossier + attestation de responsabilité civile) déchargeant toutes responsabilités le Club organisateur en cas d'accident.
 - 2 Gilets de sauvetage obligatoires
 - Rames obligatoires
 - Moteur électrique uniquement (thermique interdit)
 - Corne de brume ou sifflet conseillé
 - Corde d'amarrage obligatoire
 - Une écope conseillée
 - Balisage lumineux du ring pour tous les postes obligatoire

Les contrôles de toutes les embarcations et des points cités ci dessus, seront réalisés avant le début et pendant la rencontre.

- Si une de ces conditions n'est pas respectée, l'équipe se verra retirer le bateau.
- Tout au long de la rencontre ces règles devront êtres respectées et appliquées sous peine de pénalités et d'exclusion si récidive.

Le club TECHNI CARPE V2 ne prête pas de bateaux, moteurs et de batteries. Chaque équipe doit s'organiser avant la manifestation pour disposer du matériel nécessaire.

Distances et limites de pêche

Afin d'éviter les litiges sur les distances et limites de pêche:

- 1. Respecter le balisage des postes / secteurs (marquages définis au sol ou dans les arbres).
- 2. Avant amorçage, consulter les pêcheurs des postes / secteurs voisins pour vous mettre d'accord sur les limites des postes et les distances de pêche qui **devront rester raisonnable.**

En cas de problème ou d'incertitude demander l'avis d'un commissaire qui prendra avec son responsable de secteur la décision finale.

- No Kill obligatoire et quelque soit le poisson - Respect du poisson de l'environnement

